



IGCS

Inventaire, Gestion et Conservation des Sols

Les sols français sont très **variés** : argileux, limoneux ou sableux, superficiels ou profonds, caillouteux ou non, humides ou sains. Pour définir **la façon la plus adaptée de les utiliser et de les gérer**, il est nécessaire de **connaître** leur localisation et leurs caractéristiques. C'est pourquoi le Gis Sol mène, avec ses **partenaires régionaux**, le **programme de cartographie des sols** « Inventaire, Gestion et Conservation des Sols » (IGCS).



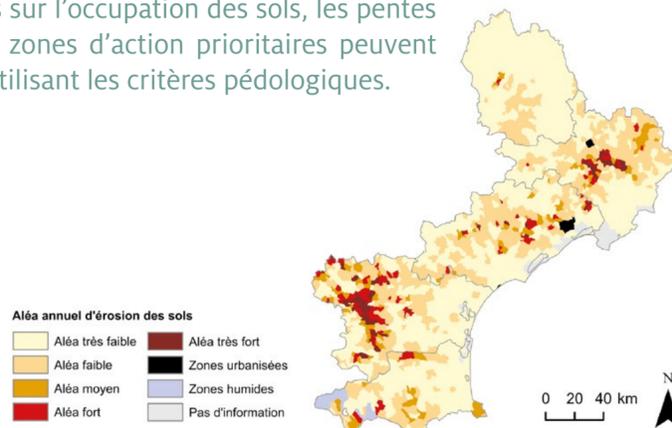
Les sols, clé de la gestion durable des territoires

La diversité des territoires en France est fortement liée à celle des sols. Savoir situer dans l'espace cette diversité des sols facilite la gestion durable des territoires. C'est l'objectif de la cartographie des sols du programme IGCS. Réalisée à une échelle adaptée à la taille du territoire, les données ainsi recueillies et gérées dans une base de données géographique, permettent de répondre aux demandes des gestionnaires territoriaux.



Préserver les sols de l'érosion en Languedoc-Roussillon

Le Languedoc-Roussillon est une zone particulièrement sensible à l'érosion des sols. La carte des sols a été utilisée pour estimer l'aléa érosif en combinaison avec des données sur l'occupation des sols, les pentes et les pluies. Les zones d'action prioritaires peuvent être définies en utilisant les critères pédologiques.



Source : © BRL-Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon - Gis Sol, 2011.



Œuvrer pour la biodiversité en préservant le pélobate

Le pélobate brun désigne un petit crapaud fousseur de 4 à 6,5 cm de long. Il affectionne les sols meubles, sableux, profonds et frais. Il est essentiellement présent dans l'Est de la France et dans le Centre alors qu'il avait autrefois une aire de répartition sur l'ensemble du nord de la France.

La dégradation de son habitat en fait l'espèce d'amphibien la plus menacée en France. Les habitats terrestres favorables à l'accueil du pélobate ont été identifiés en Indre-et-Loire grâce à la carte pédologique. Dans ces zones, des mesures de restauration du milieu ou de mise en place de nouveaux habitats ont ainsi pu être prises.